

E. Echinus ab *E. Beaumierana* differt caule sæpius hexagono, spinis stipularibus longioribus et præsertim modo crescendi.

Var. *brevispina*. — Spinæ stipulares breves.

M. Ramond, trésorier, donne lecture du rapport suivant :

NOTE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE A LA FIN DE L'ANNÉE 1873,
ET PROPOSITIONS POUR LE BUDGET DE 1875.

	fr.	c.
La Société avait en caisse, à la fin de l'année 1872.....	18,232	09
Elle a reçu pendant l'année 1873.....	10,990	25
C'est un total de.....	29,222	34
Les dépenses ont été de.....	11,497	15
Excédant des recettes.....	17,725	19
<i>Il y a eu, en outre, à porter à l'actif, pour conversions de valeurs</i>		
<i>(renouvellement de bons du Trésor, dépôt et retrait au Comptoir</i>		
<i>d'escompte).....</i>		
	9,240	30
<i>Et, au passif, une somme égale, ci.....</i>	9,240	30
	<i>(Balance.)</i>	

L'excédant des recettes est représenté par les valeurs ci-après :

Rente de 600 francs sur l'État (2 titres nominatifs n ^{os} 114335, série 8 ^e , et 140506, série 2 ^e , et un titre au porteur, n ^o 189,859) : capital, d'après le prix d'achat.....	13,863	26
Dépôt au Comptoir d'escompte.....	3,227	85
Numéraire.....	634	08
Total (comme ci-dessus).....	17,725	19

Les recettes et les dépenses se décomposent comme suit :

RECETTES.

Solde en caisse à la fin de 1872.....	18,232	09
230 cotisations annuelles, à 30 francs.....	6,900	} 10,990 25
3 soldes de cotisations annuelles.....	62	
3 cotisations à vie, à 300 francs.....	900	
5 diplômes, à 2 francs.....	10	
Vente du Bulletin.....	1,143	
Remboursements pour excédants de pages.....	50	
Subvention du Ministère de l'Agriculture.....	600	
Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	500	
Rente sur l'État.....	600	
Intérêts des bons du Trésor.....	90	
Intérêts du dépôt au Comptoir d'escompte.....	83	75
Recettes accidentelles.....	101	»
Total.....	29,222	34

DÉPENSES.

Impression du Bulletin (249 fr. 30 pour 1870, 2277 fr. 20 pour 1872, 2134 fr. 40 pour 1873).....	4,660 90	}	11,497 15
Revue bibliographique.....	1,455 50		
Frais de gravures.....	322 50		
Brochage du Bulletin.....	378 05		
Port du Bulletin.....	698 01		
Circulaires et impressions diverses.....	394 30		
Loyer.....	1,000 »		
Abonnement et frais pour chauffage et éclairage.....	212 50		
Menus frais et ports de lettres.....	484 54		
Bibliothèque, herbier et mobilier.....	363 95		
Dépenses extraordinaires.....	76 90		
Honoraires du conservateur de l'herbier.....	600 »		
Traitement de l'agent comptable.....	500 »		
Gages du garçon de bureau.....	350 »		
Excédant des recettes (comme ci-dessus, page 165).....	17,725 19		

Quant aux conversions de valeurs, elles ont donné les résultats ci-après :

Rente sur l'État.....	<i>Encaisse à la fin de 1872</i>	13,489 86
	<i>Achat d'un titre au porteur : n° 189,859</i>	573 40
	<i>Encaisse actuel</i>	<u>13,863 26</u>
Bons du Trésor.....	<i>Encaisse à la fin de 1872</i>	2,000 »
	<i>Un nouveau bon, n° 18,525 : capital</i>	2,000 »
	<i>Total</i>	<u>4,000 »</u>
	<i>A déduire pour encaissement</i>	4,000 »
		(Balance).
Comptoir d'escompte..	<i>Encaisse à la fin de 1871</i>	2,631 »
	<i>Versements</i>	1,690 »
	<i>Total</i>	<u>4,321 »</u>
	<i>Remboursements à déduire</i>	1,176 90
		<u>5,144 10</u>
	<i>A ajouter pour intérêts</i>	83 75
	<i>Encaisse actuel (comme ci-dessus, page 165)</i> ...	<u>3,227 85</u>

CLASSEMENT PAR EXERCICES, ET RÉSERVE.

J'ai mis sous les yeux du Conseil un tableau qui présente le classement des recettes et des dépenses, d'après l'exercice auquel elles se rapportent. J'ai rappelé sur ce même tableau les recettes et les dépenses de la Société depuis sa fondation. Le tout se résume comme suit :

Recettes depuis la fondation de la Société.....	224,838 33
Dépenses.....	207,113 14
Excédant des recettes (comme ci-dessus, page 165).....	<u>17,725 19</u>

Toutes les dépenses de 1870 et des exercices antérieurs sont soldées.

Pour 1871 et 1872, nous aurons à payer les Tables, une session extraordinaire et quelques frais accessoires : au total, environ.....
 1,900 » |

Pour 1873, nous devons les deux derniers numéros du Bulletin, le dernier cahier de la Revue, la session extraordinaire et la Table : au total, environ.....
 3,670 » |

Le total des dépenses à prévoir pour l'arriéré est donc de.....
 5,570 » |

Il est dû à la Société 4610 francs, sur les cotisations de 1873, et nous avons encore quelques cotisations à réclamer pour les exercices antérieurs. L'arriéré des recettes, sur lequel nous avons déjà recouvré aujourd'hui 1760 francs, pourra ainsi suffire pour couvrir l'arriéré des dépenses. Mais il importera que les retardataires soient invités à se libérer sous un bref délai. Plusieurs de nos confrères sont dans l'usage de ne payer leur cotisation qu'après l'expiration de l'année pour laquelle elle est due. C'est dans l'année même, ou plutôt dans le premier semestre, que ces paiements doivent être faits. Les envois tardifs obligent la Société à entamer ses réserves pour l'acquittement des dépenses, et la privent d'une partie du revenu que ces réserves devraient lui donner.

Budget de 1875.

J'ai maintenant à soumettre à la Société le projet de budget de 1875, Voici les prévisions pour les recettes :

320 cotisations annuelles, à 30 francs.....	9,600 »
[Le nombre des membres de la Société est de.....	398
Il faut déduire 78 membres à vie.....	78
Reste pour les cotisations annuelles.....	320]
Cotisations à vie : 2, à 300 francs.....	600 »
[La moyenne annuelle est de cinq pour les dix années 1864 à 1872.]	
5 diplômes à 2 francs.....	10 »
Vente du Bulletin.....	700 »
[La moyenne des dix dernières années dépasse 800 francs.]	
Remboursements pour excédants de pages et frais de gravure.....	100 »
Subvention du Ministère de l'agriculture.....	600 »
Subvention du Ministère de l'instruction publique.....	500 »
Rente sur l'État.....	600 »
Intérêts du dépôt au Comptoir d'escompte.....	90 »
[A 3 pour 100 sur 3000 francs, en moyenne.]	
Total.....	12,800 »

Quant aux dépenses, elles pourraient être évaluées comme suit :

Bulletin et autres impressions.	Impression du Bulletin.....	5,700 »	}	8,320 »
	[Séances..... 22 feuilles, à 120 fr. 2,640 »			
	Revue..... 15 feuilles, à 110 fr. 1,650 »			
	Session et Table 9 feuilles. 1,410 »			
	46	5,700 »]		
	Revue bibliographique et Table (rédaction)...	1,150 »		
	Frais de gravures.....	200 »		
	Brochage du Bulletin.....	368 »		
	[46 feuilles, à 8 francs.]			
	Port du Bulletin.....	552 »		
[46 feuilles, à 12 francs, y compris l'envoi de livraisons et de volumes séparés.]				
Circulaires et impressions diverses.....	350 »			
A reporter.....	8,320 »			

		Report.....	8,320 »
Loyer et frais du matériel.	{	Loyer.....	1,000 »
		Chauffage et éclairage.....	200 »
		Port de lettres et menus frais.....	400 »
		Bibliothèque, herbier et mobilier.....	350 »
		Dépenses extraordinaires.....	200 »
			2,150 »
Personnel.	{	Conservateur de l'herbier.....	500 »
		Agent comptable.....	500 »
		Garçon de bureau.....	350 »
			1,350 »
		Total pour les dépenses.....	11,820 »
En résumé :			
La recette serait de.....			12,800 »
La dépense de.....			11,820 »
Et l'exercice se solderait par un excédant de.....			980 »

J'ai l'honneur de proposer à la Société :

- 1° D'ordonner le renvoi de ce compte à la Commission de comptabilité, pour la vérification des pièces justificatives des recettes et des dépenses ;
- 2° D'approuver le projet de budget ci-dessus pour 1875.

Les propositions de M. le Trésorier sont adoptées.

SÉANCE DU 22 MAI 1874.

PRÉSIDENTE DE M. ÉD. BUREAU, VICE-PRÉSIDENT.

M. E. Roze, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 8 mai, dont la rédaction est adoptée.

M. Bureau s'exprime en ces termes :

Messieurs,

La plupart d'entre vous connaissent déjà le malheur qui vient de frapper la Société botanique de France.

Notre cher et vénéré Président, M. Apollinaire Fée, a succombé l'avant-dernière nuit à la cruelle maladie qui depuis quatre mois le retenait loin de nos séances et le privait du bonheur de diriger nos travaux, auxquels il portait, vous le savez tous, le plus vif intérêt. Ce matin même nous avons rendu les derniers devoirs au maître bien-aimé qui vient d'être enlevé à notre respectueuse affection.

M. Roze propose de lever immédiatement la séance, en signe de deuil, et afin de donner à la mémoire de M. Fée un témoignage solennel de respect.